

---

## Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



# Auguste Bébian et les Sourds : Le chemin de l'émancipation

Fabrice Bertin

---

Number 173, January–April 2016

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1036588ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1036588ar>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

### ISSN

0583-8266 (print)

2276-1993 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this article

Bertin, F. (2016). Auguste Bébian et les Sourds : Le chemin de l'émancipation. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (173), 109–112. <https://doi.org/10.7202/1036588ar>

---

Tous droits réservés © Société d'Histoire de la Guadeloupe, 2016

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

---

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

# Auguste Bébian et les Sourds<sup>1</sup> : Le chemin de l'émancipation

*Fabrice BERTIN*<sup>2</sup>

Cette recherche, menée dans le cadre d'un doctorat d'histoire à l'université de Poitiers porte sur un homme d'envergure, né et mort en Guadeloupe, Auguste Bébian et sur une période clé de l'Histoire des Sourds, le début du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Elle s'inscrit pleinement dans le courant de la micro-histoire : à travers le destin nécessairement singulier d'un individu, les caractéristiques de son environnement mettent en évidence une réalité plurielle, parfois difficile à appréhender. En d'autres termes, c'est un « zoom » : Auguste Bébian devient le guide d'un passé enfoui, que nous appréhendons dans sa globalité et sa complexité.

## AUGUSTE BÉBIAN, UN *LYANNAJ*<sup>3</sup> ENTRE DEUX MONDES

Dans quelle mesure peut-on affirmer que le milieu d'origine influe considérablement sur la perception future d'un homme ? Comment et pourquoi Auguste Bébian a-t-il rencontré le monde des Sourds ? En quoi son rôle a-t-il été déterminant dans la constitution d'une communauté en cours de constitution ? Son embarquement pour la France est-il lié à la révolte sanglante en Guadeloupe en 1802 ? Pourquoi l'abbé Sicard, alors directeur de l'Institution Nationale des Sourds-Muets de Paris

---

1. La majuscule indique qu'il s'agit d'une communauté linguistique et culturelle, non d'individus déficients.

2. Thèse soutenue à l'Université de Poitiers, sous la direction de Jérôme Grévy, professeur des universités. Le jury présidé par Jean Claude Caron, professeur, université de Clermont-Ferrand était composé de : François Buton, université de Montpellier, CNRS, Anne Quartararo, professeur, Annapolis, Maïe-Anne Sallandre, professeur université paris 8, département sciences du langage et Geneviève Pommet, présidente de l'association « Bébian, un autre monde ».

3. Mot créole signifiant lien, union mais aussi lutte contre l'adversité.

(INSMP), est-il désigné comme parrain d'un jeune adolescent créole ? C'est à ces interrogations que cette recherche tente de répondre.

Né au cœur d'une habitation<sup>4</sup>, composée de vingt-cinq personnes<sup>5</sup>, Auguste Bébian est, avec son père, habitant-propriétaire, le seul Blanc. L'altérité, les rapports de domination y étaient prégnants. Domination physique mais linguistique aussi : la langue créole était utilisée sans doute par la population locale bien que l'on ne sache pas dans quelle mesure. La localisation<sup>6</sup> précise de cette habitation, nommée Bergo-pzoom, n'a pas encore été possible, on la situe dans un paysage très rural à l'époque, au nord-est de Pointe-à-Pitre, dans un village qui s'appelle Morne-à-l'eau, ce qui pose la question aussi de l'éducation du jeune Bébian : il en a reçu une très bonne qui lui a permis par la suite d'enchaîner à Paris avec le lycée Charlemagne et de suivre, en auditeur libre, les cours du naturaliste Jean-Baptiste Lamarck... L'histoire de la Guadeloupe, des Antilles, est comme celle des Sourds, elle ne permet pas encore de répondre à toutes les interrogations.

Que Bébian soit confié à l'abbé Sicard (n'est-ce pas le sens du parrainage ?) est sans nul doute un élément déterminant de son parcours : c'est par cet intermédiaire qu'il s'est immergé dans l'univers des Sourds, dont il a saisi toute l'essence. Mais pourquoi ce choix ? La généalogie de la famille Sicard ainsi que l'ascendance paternelle de Bébian n'apportent que quelques éléments de réponses : on retrouve des origines géographiques et un milieu socioculturel communs. La recherche reste à poursuivre ...

## AUGUSTE BÉBIAN : UN NOUVEAU PARADIGME

Indubitablement, Auguste Bébian s'inscrit dans les pas de l'abbé de l'Épée qui, en permettant que les Sourds soient rassemblés en un même lieu pour un enseignement collectif, permet du même coup à la communauté sourde de se développer. Il n'a toutefois qu'un regard, une appréhension extérieurs, alors que Bébian rend audible quelque chose qui ne l'est pas et lui, exprime une certaine réalité de l'intérieur. C'est en effet le premier locuteur entendant de la langue des signes, parfaitement bilingue, mais aussi biculturel et cela introduit la notion de point de vue. C'est le premier pédagogue pour qui les gestes constituent un système linguistique à part entière, une vraie langue et qui milite pour que l'enseignement se fasse en langue des signes de façon à acquérir la langue française, langue de la majorité numérique, alors que pour l'abbé de l'Épée, la modalité gestuelle est un simple outil et il utilise les signes naturels pour codifier sa méthode. Cette question de point de vue est essentielle : celui des colonisés n'est pas le même que les colons par exemple.

---

4. Le terme désigne une unité d'exploitation, qui fonctionne de façon autonome et est basée sur une main d'œuvre

5. Dénombrement de l'an IV

6. De même que la localisation du lieu de naissance est relativement incertaine, la date de celle-ci oscille entre

1789 et 1791, selon les sources : en l'absence d'acte de naissance officiel, nous retiendrons la déclaration bien postérieure de Joseph Bébian, père de notre sujet, qui mentionne, lui, la première (acte de notoriété, 1828).

Les questionnements que Bébian met à jour à propos de la langue des signes dépassent ceux qui ont été faits alors : l'abbé de l'Épée bien sûr mais aussi celui de l'intellectuel engagé qu'était le baron de Gérando. Lui aussi avait pris acte du moyen de communication des Sourds mais il en reste à la conclusion que les « gestes » sont un moyen primitif de communication, un langage arbitraire et inférieur alors que pour Bébian justement le signe suit la pensée, c'est « l'ombre de l'idée ». Pour de Gérando, qui reconnaît les gestes, dans leur existence et leur performance, ceux-ci sont trop individuels pour être efficaces. Là où Bébian estime que ces gestes peuvent être revus, uniformisés, de Gérando accuse les gestes de trop manquer de précision, et pour lui, la langue des signes ne peut devenir conventionnelle sans changer de nature. Pour lui qui joue un rôle actif dans la société des observateurs de l'homme, première société savante d'anthropologie, créée en 1799, les gestes sont un bon moyen d'entrer en communication avec les « sauvages » mais il déplore que si elle est instituée, elle enfermerait les Sourds dans un cercle de communication limité et ne permettrait pas les échanges avec les autres hommes.

L'utilité sociale est toujours mise en avant alors que pour Bébian, si celle-ci n'est pas absente, elle s'exprime par l'acquisition de la langue française dans son entier, et au moins dans sa forme écrite.

Et pour contrer justement les arguments de ce dernier, entre autres, Bébian met en place une écriture de la langue des signes, de façon à noter, à fixer sur un support la trace d'une parole orale, non vocale mais gestuelle. Il ne s'agit pas du tout pour lui de mettre en place une langue écrite pour concurrencer le français ; au contraire il est très attaché à l'acquisition de la langue nationale. Il est donc le concepteur d'une éducation bilingue, langue des signes- langue française ; pour lui les deux ont entièrement leur place pour l'éducation de l'enfant sourd et il ne s'agit aucunement de se servir de la langue des signes comme d'un outil vers l'acquisition de la langue française comme cela était fait jusque-là. Son *manuel d'enseignement pratique* détaille précisément la progression pédagogique à adopter pour l'instituteur toujours en mettant en avant les interactions en langue des signes et c'est quelque chose qu'il décline encore pour que les parents prennent directement en charge l'éducation de leurs enfants car l'objectif de Bébian c'est de populariser autant que possible l'éducation des Sourds. Ces publications sont accompagnées de dessins d'une extrême précision. On peut se demander si ce ne sont pas des Sourds eux-mêmes qui les ont réalisés puisque l'INSMP avait d'excellents graveurs à l'époque.

Nous connaissons beaucoup de choses grâce à Ferdinand Berthier, qui lui-même n'est pas historien et est sans conteste à l'origine du « mythe Bébian » mais comme le prouve la pétition datée de 1830, signée des élèves, sa popularité est contemporaine. Ferdinand Berthier, premier professeur en titre et décoré de la légion d'honneur, occupe une place à part dans l'histoire des Sourds car il symbolise le passage entre la tutelle et l'émancipation, c'est-à-dire le moment où les Sourds prennent conscience de « nous » indépendamment des entendants.

Cette voie se fait jour en 1834 par la mise en place des banquets, idée fédératrice qui se passe à l'extérieur de l'Institution, idée qui rappelle la campagne des banquets mise en place entre autres par Ledru-Rollin plus

tard contre le roi Louis-Philippe, (Ledru-Rollin a participé au 2<sup>e</sup> banquet des Sourds en 1835).

## CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Mais les travaux et réflexions de Bébien dépassent l'enseignement destiné aux Sourds puisqu'il prend position en faveur de la réforme de l'orthographe en 1828 et qu'il s'inscrit dans la « révolution » dont parlent les historiens de l'éducation, en particulier Antoine Prost, au sujet des méthodes pour apprendre à lire.

La méthode proposée par Bébien repose sur la phonétique, mais il reconnaît lui-même que cela n'est pas pertinent pour les Sourds, et il insiste sur le sens et la signification. Dans son premier livre (il y a huit publications au total), il rappelle que la langue des signes est indispensable pour ce faire. Et pour cela, il expose les progrès d'un enfant sourd, Ernest, dont il a la charge.

De même que la réflexion de Bébien ne se limite pas à la pédagogie Sourde, elle interroge un état de fait et dégage des perspectives inattendues. Quelque cent ans avant Aimé Césaire, apôtre de la négritude, n'a-t-il pas donné à voir la surditude, cet état d'être qui montre qu'être Sourd n'est pas qu'une question d'audition, que la culture et la langue ne sont peut-être que l'expression d'un état d'être plus profond ?

Mais Bébien engage en filigrane une autre question qui s'inscrit, de façon anachronique, dans le champ du *handicap* : qu'est-ce qu'une personne *handicapée* ? Une personne sourde est-elle autre chose qu'une personne *handicapée* ? De même que l'esclavage est fondé sur un système économique, une activité commerciale, un rapport de domination, les Sourds sont infériorisés sur la base du concept de handicap. Or, ce concept là justement est invalidé dans le cadre de la communication Sourd-entendant !

Les idées défendues par Bébien sont étonnamment modernes. C'est d'autant plus surprenant quand on connaît la suite des événements : l'interdiction de fait de la langue des signes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en 1880, donc plus de cinquante ans après sa mort, le combat toujours actuel pour l'autonomie en tant que sujet, la citoyenneté : à titre d'exemple, aujourd'hui en 2015, l'éducation bilingue ne concerne qu'1% des enfants sourds et onze ans après la fameuse loi « pour l'égalité des chances et la citoyenneté des personnes handicapées, on doit encore se battre pour des droits élémentaires, comme l'éducation, l'accès à la santé ou même à la communication !

La publication de la thèse est prévue pour 2016.